
Date de Convocation

24/03/2026

Date d’Affichage

25/03/2026

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 19

Présents 16

Votants 19

OBJET :

**Fixation du nombre de
conseillers municipaux
participant à la
commission
administrative du CCAS**

L’an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Xavier GIRARD, Maire d’Ennevelin

Etaient présents : Xavier GIRARD, Aurore AUVERT, Olivier DUBREUCQ, Valérie DEVENDEVILLE, Fabrice DALLA COSTA, Eric LAUWAGIE, Jean-Michel HAVEZ, Amadou DRAME, Isabelle RAUWEL, Manuel DELMOTTE, Anne DAMIE, Chloé BRADIER, Nicolas CASTANO, Maxime POUSSET, Florence MAMPAEY, Pernelle VANUXEM

Absent ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE, Olivier TYTGAT, Hélène FOUACHE

Secrétaire de séance : Pernelle VANUXEM

Monsieur le Maire explique que la Commission Administrative du CCAS est composée, outre le Maire Président, à nombre égal de membres du Conseil Municipal et de membres nommés par le Maire et proposés par des associations familiales, d’handicapés ou de personnes âgées.

Le nombre de représentants du Conseil municipal ne peut excéder huit personnes. Aussi, Monsieur le Maire propose-t-il d’en fixer le nombre.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l’unanimité que la Commission Administrative du CCAS se composera du Maire, Président, de sept membres du Conseil Municipal et de sept membres nommés par le Maire.

Fait et délibéré à Ennevelin,
Le 31 mars 2026,
Le Maire,
Xavier GIRARD



Secrétaire de séance
Pernelle VANUXEM